



FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

62 rue de Fécamp - 75012 PARIS

Tél.: 01.53.46.68.68 - Fax: 01.53.46.68.70

E-mail: ffp@ffp.asso.fr

Web: www.ffp.asso.fr

Paris le 25 mars 2010

Mmes – MM. les Présidents des
Associations Affiliées – structures Agréées
Ligues - Comités Départementaux
Directeurs Techniques
Travailleurs indépendants
Membres de la DTN

Réf. : JMD/10/0570

Objet : Pliage des voiles principales tandem

DIRECTIVE TECHNIQUE N° 28

PRÉAMBULE

La pratique du TANDEM, parachute BIPLACE, engage à plusieurs niveaux la responsabilité de plusieurs personnes.

Des dérives sont apparues en matière de pliage des voilures principales tandem et de surveillance du matériel soumis par les nécessités même de l'activité à de rudes contraintes.

Les moniteurs tandem, professionnels ou bénévoles, délèguent de plus en plus le pliage de leur parachute à des tierces personnes.

La surveillance du matériel n'est plus faite par le moniteur car il ne contrôle plus son matériel au pliage.

Les raisons économiques et le coût élevé du matériel poussent les utilisateurs à « pousser » leurs parachutes à des limites incompatibles avec la sécurité.

Les plieurs « formés sur le tas » n'ont pas toutes les compétences ni les connaissances pour garantir un pliage de qualité.

De plus, ils ne sont pas formés pour déceler une usure ou une anomalie sur le matériel, et n'ont pas les prérogatives pour interdire de sauter un parachute.

OBJECTIF: Mettre en place une formation fédérale de PLIEUR de PARACHUTE PRINCIPAL TANDEM permettant de s'adapter aux pratiques actuelles ; de remédier aux carences de formation au pliage ; de sensibiliser les plieurs sur la nécessité de conserver un outil en bon état et sur leur responsabilité et in fine d'augmenter la sécurité de la pratique des sauts en TANDEM.

PRE-REQUIS :

- Etre Majeur
- Etre licencié auprès de la FFP pour plier les parachutes principaux tandem.



FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

62 rue de Fécamp - 75012 PARIS

Tél.: 01.53.46.68.68 - Fax: 01.53.46.68.70

E-mail: ffp@ffp.asso.fr

Web: www.ffp.asso.fr

MODALITES :

- **Suivre une formation** (annexe 1)
 - o Au sein d'une structure agréée
 - Dispensée sous l'autorité du Directeur Technique :
 - Par un moniteur tandem à jour de ses qualifications
 - o OU
 - Par un plieur à jour de ses renouvellements
 - o Conformément au programme de formation en annexe
 - o Avec un volume horaire adapté au candidat
 - o A l'issue de la formation, le candidat doit effectuer au moins 20 pliages sous la surveillance du Directeur technique ou d'une personne désignée par lui avant de se présenter à l'évaluation
- **Satisfaire à une évaluation** (Annexe 2)
 - o Au sein d'une structure agréée
 - Validée par Le directeur technique ou son représentant
 - Ou, par un BEES qualifié tandem *
 - o Conformément au programme d'évaluation en annexe
- Il sera délivré par le Directeur Technique une attestation de réussite tamponnée dans le carnet de saut du candidat (Annexe 3)
- Les structures agréées afficheront obligatoirement la liste des personnes autorisées à plier au sein de l'établissement
- Les moniteurs tandem et les plieurs secours sont dispensés de cette formation

MESURES TRANSITOIRES :

Les personnes pliant déjà des parachutes « principal » tandem, doivent se faire connaître auprès de leur directeur technique

- ils peuvent être dispensés par le directeur technique de toute ou partie de formation

*Pour le cas où le directeur technique n'est pas qualifié tandem



FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

62 rue de Fécamp - 75012 PARIS

Tél.: 01.53.46.68.68 - Fax: 01.53.46.68.70

E-mail: ffp@ffp.asso.fr

Web: www.ffp.asso.fr

ANNEXE I

PROGRAMME de FORMATION DU PLIEUR Parachute Principal TANDEM

Volume de formation :

Défini par le formateur en fonction des aptitudes initiales du candidat

Présentation du matériel et connaissance de l'activité

Présentation du matériel

Matériel complet ; terminologie ; manuel de pliage

Spécificité du matériel tandem

Particularité des commandes

Dévriller les doubles commandes

Rattrapage du mou des brins non freinés

Mise en place et rangement des 1/2 freins

Spécificité du RSE

Fonctions et contraintes

Vérifications nécessaires

Ancrage de la drisse du RSE et cheminement CDO et CDO main droite

Afficheurs (si équipé)

Harnais passager

Connaissances des circulaires et notes de sécurité spécifiques tandem

CS 82 TANDEM VECTOR

CS 87 TANDEM VECTOR

CS 88 ATOM TANDEM

CS 89 ATOM TANDEM

CS 94 ATOM TANDEM

CS 105 ATOM TANDEM

CS 132 ATOM TANDEM

CS 168 TANDEM ADVANCE

CS 169 TANDEM SIGMA

CS 170 ATOM TANDEM

FI MATERIEL N°2

FI MATERIEL N° 4

FI MATERIEL N°8

FI MATERIEL N°11

BULLETINS SERVICE 25-63-34 ATOM TANDEM

Présentation de l'activité et de ses contraintes

Référentiel de formation et Contenu du cours de pliage

Principes généraux de pliage

Démêlage

Mise en place des demi-freins

Rangement de la voile

Mise en place du glisseur

Mise en sac de déploiement

Verrouillage du bavolet du sac de déploiement

Lovage

Mise en sac

Cheminement élévateurs et suspentes

Fermeture du sac

Etat et nature des bouclettes de fermeture et CDO

Spécificités de pliages des voilures principales tandem

Dévrillage des commandes

Rattrapage du mou des commandes

Passage des élastiques dans tous les œilletons

Qualité et état des élastiques!!!!

Cheminement et agrafage de la CDO

Cheminement de la drisse avec joncs



FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

62 rue de Fécamp - 75012 PARIS

Tél.: 01.53.46.68.68 - Fax: 01.53.46.68.70

E-mail: ffp@ffp.asso.fr

Web: www.ffp.asso.fr

Double loop sur CDO et CDO main droite

Spécificité du conditionnement de la chaîne d'extraction

Connexion du trois anneaux
Cheminement de la CDO et de la CDO main droite
Armement du RSE
Cheminement de la drisse RSE et rangement du "3 anneaux" dans la pochette
Verrouillage de la pochette
Conditionnement du RSE dans la pochette
Spécificités de certains parachutes. (exemple vector)
Vérification mise en place et accessibilité de toutes les poignées
Vérification systèmes de sécurité (déclencheur et RSL)

Anomalies les plus courantes,

Erreurs et négligences de pliage les plus souvent commises.

Ne pas dévriller les commandes
Ne pas rattraper le mou sur les commandes
Mauvaise mise en POD
Lovage peu soigné
Elastiques inadéquats, détériorés, mal utilisés
Mauvais rangement des suspentes en fond de conteneur principal
Double loop usagé ou non conforme
Loop fermeture de sac usagé trop long ou non conforme
Mauvais état de la pochette RSE et des loops de verrouillage
Embout de CDO mal positionné dans son logement
Pliage de matériel en mauvais état

Erreurs de conditionnement et cheminements particuliers

Mauvais cheminement CDO ou répéteur
Mauvais montage du 3 anneaux
Mauvais cheminement de la drisse RSE
Mauvais cheminement de la drisse de fermeture du sac
Mauvais conditionnement du RSE

Sollicitation du matériel

Surveillance des points clés

Etat général de la voilure
Etat des élevateurs - Etat de l'ancrage des 1/2 freins - Etat des velcros - Etat des pressions
Etat des commandes
Point d'ancrage des demis freins - état des velcros et des œillets des commandes - état des élastiques.
Etat du POD - Etat des œillets -Etat et nature des élastiques
Etat de la drisse avec jonc - Etat des joncs
Etat de la drisse RSE - Etat du jonc - Etat et longueur de la drisse de déflation
Etat du RSE - Etat du tissu - Etat de la résille - Intégrité des coutures
Etat du sac - Etat des coutures fortes - état des œillets - état de la pochette RSE
Etat et nature du double loop CDO
Etat et nature du loop de conteneur principal
Etat et mise en place des poignées

Raisons de non pliage d'un matériel-devant être réparé

Mauvais état des élevateurs principaux
Bouclette de verrouillage du 3 anneaux détérioré
Velcros inopérants
Pression pour maintien des commandes hors service
Usures prononcées des suspentes ou des commandes
Usure prononcée ou absence d'une "butée de glisseur" sur les stabilisateurs
Déchirure du glisseur
Déchirure du POD
Usure prononcée de la drisse avec jonc (drisse rouge)
Drisse de RSE percée
Drisse ou sangle de déflation en mauvais état
Décousure du RSE
Déchirure sur RSE



FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

62 rue de Fécamp - 75012 PARIS

Tél.: 01.53.46.68.68 - Fax: 01.53.46.68.70

E-mail: ffp@ffp.asso.fr

Web: www.ffp.asso.fr

ANNEXE II

EVALUATION PLIEUR VP TANDEM

Mise en place de l'examen :

L'examen se déroule sous la responsabilité du Directeur technique (s'il n'est pas moniteur tandem, il délèguera la formation à un moniteur tandem) et d'un moniteur tandem, Il doit :

- Contrôler que le candidat a bien suivi la formation
- Contrôler que le carnet de sauts est bien rempli

Evaluation des compétences

Le candidat doit être capable de :

- Présenter le matériel et décrire son fonctionnement
- Contrôler les points clés à surveiller durant l'ensemble du pliage
- Démêler et préparer le pliage
- Plier la voile
- Conditionner en sac de déploiement et lover
- Fermer le sac
- Mettre en place et conditionner le RSE
- Connaître les circulaires de sécurité et les documents d'information pour le matériel plié
- Connaître les causes d'arrêt de saut du matériel

Jean Maurice DRADEM
Directeur Technique National



FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

62 rue de Fécamp - 75012 PARIS

Tél.: 01.53.46.68.68 - Fax: 01.53.46.68.70

E-mail: ffp@ffp.asso.fr

Web: www.ffp.asso.fr

ANNEXE III

Attestation de validation de la formation de plieur de Parachute Principal Tandem

Aptitudes contrôlées

Le candidat doit être capable de :

- Présenter le matériel et décrire son fonctionnement
- Contrôler les points clés à surveiller durant l'ensemble du pliage
- Démêler et préparer le pliage
- Plier la voile
- Conditionner en sac de déploiement et lover
- Fermer le sac
- Mettre en place et conditionner le RSE
- Connaître les circulaires de sécurité & documents d'information pour le matériel plié
- Connaître les causes d'arrêt de saut du matériel

Etiquette à coller dans le carnet de saut

Je soussigné(e) reconnais avoir reçu de(DT, ou son représentant), une formation concernant le pliage principal, les consignes de sécurité, et l'entretien des parachutes tandem.

Je suis informé(e) qu'il est de mon droit et de mon devoir de refuser de plier un matériel qui ne me paraît pas garantir la sécurité et qu'en cas d'accident, ma responsabilité pourrait être engagée. Je m'engage à respecter les consignes techniques et les consignes de sécurité reçues lors de ma formation.

Date et signature du candidat

Date, signature & tampon du DT